



Conditions générales

Préambule

L'atelier Lézard Plastique, dont le siège social est établi rue Jacques Désira, 14 à 4340 Awans, a pour objet social l'organisation de cours, de formations, d'ateliers et de stages.

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales visent à définir, en combinaison avec la fiche d'inscription et le règlement général, les relations contractuelles entre L'atelier Lézard Plastique et ses membres, à l'exclusion de tout autre document.

2. Modalités

2.1 Conclusion du contrat d'inscription à nos services

Le contrat de services, objet des présentes, est parfait dès que le membre a procédé à la signature de la fiche d'inscription.

Lorsque le membre est mineur, la personne signant la fiche d'inscription confirme qu'elle dispose bien du pouvoir de représentation légale du membre.

2.2 Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont payables sur le compte bancaire numéro BE66 3630 4883 9843 dès l'inscription.

Les paiements des services, sont payables soit à la signature de la fiche d'inscription dans leur intégralité, soit au moyen de versements dans le respect des dates établies. Nous recommandons vivement la réalisation d'un ordre permanent.

En cas de retard de paiement, un premier rappel sera adressé.

En cas de retard de paiement persistant, un second rappel sera adressé incluant des frais de rappel d'un montant de 15 €.

Tout membre n'utilisant pas son droit de participer aux cours ne peut prétendre à aucune restitution des sommes versées.

Cependant, lors d'une absence longue durée pour raison médicale et à condition de nous remettre dans les 15 jours un certificat médical justifiant d'une incapacité à suivre les cours, un remboursement peut être envisagé sous forme de bon à valoir.



2.3 Carte de séances

Certains cours ou ateliers fonctionnent par le biais d'un système de cartes de plusieurs séances, lesquelles sont payables à l'avance.

En cas de désistement pour une prestation de cours/ateliers, il y a lieu de nous en avertir au minimum 24 heures avant l'heure du cours concerné, à défaut de quoi l'heure sera comptabilisée.

3. Résiliation anticipée

En cas de résiliation anticipée du contrat, ce dernier sera tenu de procéder au paiement intégral restant à échoir pour l'année en cours. Cette résiliation n'est pas applicable si le membre décide de résilier son contrat dans le mois de son inscription.

4. Responsabilité

Sont couverts par une assurance responsabilité civile d'exploitation les dommages corporels et matériels dont l'atelier Lézard Plastique serait responsable.

En aucun cas l'atelier Lézard Plastique ne sera tenu pour responsable des dommages causés par un de ses membres à des tiers.

Il appartient donc aux membres de vérifier que leur contrat d'assurance familiale couvre ce genre d'activité (contrats de responsabilité civile et individuelle accidents).

5. Santé

Le membre déclare qu'il est en parfaite santé et qu'aucune raison médicale ne l'empêche de participer aux activités auxquelles il est inscrit.

Il lui est interdit de fréquenter les locaux en cas d'infection ou de maladie contagieuse en raison du risque de porter atteinte à la santé des autres membres.

6. Responsabilité et force majeure

Toute inexécution dans le chef de L'atelier Lézard Plastique du membre résultant d'un cas de force majeure ne peut valablement engager leur responsabilité.

7. Droit à l'image

Lors de la signature de la fiche d'inscription, le membre (ou son représentant légal lorsque celui-ci est mineur) autorise L'atelier Lézard Plastique à utiliser l'ensemble des prises de vues réalisées lors des diverses activités proposées.



8. Règlement d'ordre intérieur

Le membre est informé que l'atelier Lézard Plastique a établi un règlement. Ce règlement est disponible sur le site web de l'atelier :

www.lezardplastique.be

Ce règlement a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie dans le centre artistique dans l'intérêt de tous. Celui-ci s'applique dans l'ensemble des locaux ainsi que dans les espaces extérieurs.

9. Traitement des données à caractère personnel

Avec l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) le 25 mai 2018, il est nécessaire de porter une attention particulière à l'utilisation des données collectées par l'Atelier Lézard Plastique. Le respect de la confidentialité des renseignements personnels que nous collectons, conformément à ce règlement européen, sont recueillis au travers de formulaires qui sont archivés à des fins de gestion pour une durée de 5 ans et sont également utilisées pour du marketing direct, afin d'informer les membres des diverses actualités.

Le membre a le droit d'obtenir la rectification de toutes données à caractère personnel inexactes qui le concerne.

Toute inscription implique que vous acceptez sans réserve ces conditions générales ainsi que le règlement.

Merci pour votre compréhension,

L'équipe Lézard Plastique